

DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION AIDE-SOIGNANTE
Pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ)
Et agents de service

GROUPE HOSPITALIER NORD-ESSONNE
HÔPITAL PARIS-SACLAY

Dossier d'inscription
Rentrée le
lundi 5 janvier 2026

Pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) Et agents de service

**Accès direct pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) et les agents de service.
Art.11 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant
aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture :**

Dispense de l'épreuve de sélection, si les agents justifient :

- Soit d'une **ancienneté de services cumulée d'au moins 1 an** en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes
- Soit, à la fois du suivi de la **formation continue de 70 heures** relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée **ET d'une ancienneté de services cumulée d'au moins 6 mois** en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Modalités

Art.11 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Les Modalités de classement des dossiers se finalisent sur la base :

- *du financement employeur*
- *de la date de dépôt du dossier*

L'admission en formation sur décision du directeur de l'institut de formation. »

« Pas de liste complémentaire prévue par le cadre réglementaire pour les candidats ASHQ et agents de service dispensés des épreuves de sélection. »

« Possibilité de report d'admission d'un an accordé par le directeur de l'institut de formation en cas de non financement de la formation par l'employeur pour les candidats titulaires de l'attestation de suivi de la formation de 70h « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée » réalisée dans le cadre de l'instruction n° DGOS/RH1/DGCS/2021/8 du 6 janvier 2021 susvisée, soit du 4 janvier au 2 juillet 2021. »

Période d'inscription

Du lundi 7 juillet au 3 octobre 2025 (cachet de la poste faisant foi)

FICHES D'INSCRIPTION N°1 ET N°2 A RENVOYER IMPERATIVEMENT

Le dossier d'inscription est à retourner **COMPLET** PAR VOIE POSTALE OU À DÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LA LETTRE DE L'IFPM-GHNE au plus tard le vendredi 3 octobre avant minuit (cachet de la poste faisant foi) à :

IFPM-GHNE
Secrétariat Direction
8 bis, Rue Maurice
91160 LONGJUMEAU

Pour toutes demandes et renseignements vous pouvez joindre **(UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE)** le secrétariat de Direction au 01 64 54 29 45

- Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h00,
- Le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- Le mercredi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Attention accueil téléphonique fermé le jeudi.

ATTENTION

Le candidat doit veiller à donner une adresse complète et valide.

Nous n'envoyons pas de courrier de confirmation de réception de dossier d'inscription.

Tout dossier incomplet, illisible ou arrivé hors délai d'inscription ne sera pas traité.

Résultats

Résultats (sur le site du GHNE et affichés sur le panneau d'affichage dehors à l'entrée de l'IFPM) :

Le mardi 18 novembre 2025 à 10h00

Déroulement de la formation :

La formation d'une durée de 44 semaines est alternée entre enseignements théoriques et pratiques.

La formation en milieu professionnel (stages) est réalisée en secteur hospitalier, en services de soins de suite et réadaptation, en structures d'accueil pour personnes dépendantes ou à domicile.

Les frais de déplacement et autres frais (repas...) sont à la charge de l'élève.

Conformément à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, au cours d'un de ses stages, « l'élève doit réaliser au moins une expérience de travail de nuit et au moins une expérience de travail le week-end ».

D'autre part nous vous précisons qu'il est impératif que vous disposiez d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro ainsi qu'une connexion internet. En effet si une partie des cours est effectuée en présentiel dans les locaux de l'institut, une autre partie est réalisée sous la forme de cours à distance.

IMPORTANT – Vaccinations :

Selon l'article 1 - art 8 ter de l'arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant :

L'admission définitive dans un institut de formation d'aides-soignants est subordonnée :

1. À la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical émanant d'un médecin agréé** attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession d'aide-soignant,
2. À la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination** prévues le cas échéant par les dispositions du titre Ier du livre Ier de la troisième partie législative du code de la santé publique.

Pour entrer dans un Institut de Formation d'Aides-Soignants, les vaccinations suivantes doivent être à jour :

Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite, Hépatite B,

Si le dossier médical n'est pas à jour, le candidat ne pourra pas entrer en formation

Ces documents ne sont pas à fournir pour l'inscription à l'épreuve de sélection, mais il ne faut pas attendre l'admission pour prendre contact avec un médecin ou la médecine du travail, car 6 mois sont à prévoir pour effectuer le protocole complet des vaccinations

Frais Annuels

DIPLOMES OUVRANT DROIT A DISPENSE D'UNITES DE FORMATION	COUT DE FORMATION
Formation aide-soignante en cursus complet	6 500 €
DEAP - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture 2021	1 970 €
DEAP - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture 2006	2 411 €
DEA - Diplôme d'Etat d'Ambulancier	4 910 €
DARM - Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale	4 822 €
DEAS - Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social 2021	3 675 €
DEAS - Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social 2016	4 087 €
DEAMP - Diplôme d'Etat d'aide Médico – psychologique	
DEAVS Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	
MCAS - Mention complémentaire aide à domicile	
CAFAD - Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile	
CAFAMP - Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico – psychologique	
TPADV - Titre Professionnel d'Assistant (e) de Vie aux Familles	4 880 €
TPASMS - Titre Professionnel agent de Service Médico – Social	5 027 €

Il restera à votre charge vos 5 tenues de stage d'un montant de 107,50 euros.

FICHE D'INSCRIPTION N°1

L'employeur doit s'assurer que le candidat ASHQ ou agent de service réponde aux critères nationaux

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Je soussigné M. Mme....., Responsable de
certifie que M. Mme..... répond aux attendus et critères ci-dessus.

Fait à, Le.....

Signature et cachet de l'employeur

Fiche d'inscription N°2

Pour les des agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ) et

Agents de Service

pour la rentrée du lundi 5 janvier 2026

RENSEIGNEMENTS (écrire très lisiblement) :

Sexe : ☐ F o u ☐ M NOM de naissance :

NOM marital :

Prénom :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Département (ou Pays) de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone mobile :

Adresse mail (indispensable) :

Titre d'inscription

☐ ASH ☐ Formation 70 h + 6 mois d'ancienneté de services

Pièces à fournir en plus de la fiche d'inscription à l'épreuve de sélection :

- Copie de la carte nationale d'identité ou de la carte de séjour avec copie du passeport
- Attestation de travail d'au moins un an en équivalent temps plein.

OU

- Attestation de suivi de formations des 70h soins d'hygiène, de confort et de bien - être **et** une attestation de travail de 6 mois au moins en équivalent temps plein.

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A.....le.....

Signature du candidat

Cachet et signature de l'entreprise